



## Coalition pour la Cour Pénale Internationale

[www.iccnw.org](http://www.iccnw.org)

**Pour plus d'informations, contactez :**

**A Abuja, Nigeria:** Benson Olugbuo

Coordinateur régional de la CCPI pour l'Afrique anglophone

Tel: + +234 803 615 6081

e-mail: [Olugbuo@iccnw.org](mailto:Olugbuo@iccnw.org)

**A New York:** Eleanor Thompson

Coalition pour la CPI (Secrétariat de New York)

tel: (+) 1 646 465 8514

email: [thompson@iccnw.org](mailto:thompson@iccnw.org)

### **POUR DISTRIBUTION IMMEDIATE**

5 mai 2008

### ***LA COALITION MONDIALE APPELLE LE SWAZILAND A REJOINDRE LA CPI***

***Le gouvernement démontrera son soutien aux droits de l'homme en adhérant à la Cour***

**New York, Etats-Unis** – La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI)—un réseau mondial de plus de 2 500 organisations de la société civile — appelle aujourd'hui le Royaume du Swaziland à adhérer dans les plus brefs délais au Statut de Rome, le traité fondateur de la Cour pénale internationale (CPI). Le Swaziland est le pays cible de la Campagne de ratification universelle de la Coalition pour le mois de mai 2008. Cette campagne vise chaque mois un pays différent pour qu'il rejoigne la Cour.

Dans une lettre datée du 2 mai 2008 à S.M. le Roi Mswati III et au Premier Ministre Absalom Themba Dlamini, la CCPI a exhorté le Swaziland à faire de l'adhésion au Statut de Rome une priorité. La lettre a noté également que lors de la rencontre de la sixième commission de la 57<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU en octobre 2002, le gouvernement avait déclaré lui-même que la CPI représentait "l'une des opportunités les plus prometteuses de promouvoir la responsabilité et la sécurité de l'homme dont l'avenir repose sur la promesse d'une justice universelle et sur l'éradication de l'impunité qui a prévalu pendant si longtemps". La Coalition appelle le gouvernement du Swaziland à agir dans le sens de l'expression de son soutien pour la CPI.

"Cette année est une année historique qui marque le dixième anniversaire du Statut de Rome, adopté par 120 nations le 17 juillet 1998," a déclaré Benson Chinedu Olugbuo, coordinateur régional de la CCPI pour l'Afrique anglophone. "Il est maintenant temps que le Swaziland – la seule monarchie qui existe encore en Afrique subsaharienne – fasse preuve de solidarité envers les 30 autres Etats africains qui ont rejoint la Cour".

Avec la récente ratification du Statut par le Madagascar le 14 mars 2008, l'Afrique continue de détenir la plus grande représentation régionale au sein de la Cour. A ce jour, plus de la moitié des pays du monde — 106 pays — ont rejoint la CPI. La CPI est la première cour internationale permanente capable de poursuivre les personnes accusées de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Le principe de complémentarité, qui est au centre du mandat de la

Cour, prévoit que la Cour n'interviendra seulement que lorsque les juridictions nationales sont incapables ou n'ont pas la volonté de poursuivre de tels crimes.

Dans sa lettre au Roi Mswati III, la Coalition a salué le gouvernement pour avoir adhéré à la Convention de l'ONU contre la torture et pour avoir récemment signé la Convention de l'ONU pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées — deux signes démontrant l'engagement du Swaziland à prévenir la commission de crimes graves.

“L'adhésion au Statut de Rome serait une étape logique pour le Swaziland,” a ajouté M. Olugbuo. “Nous appelons le gouvernement à démontrer que la justice pour les victimes de crimes graves est un problème politique d'une importance capitale au niveau national et international”. Le coordinateur régional de la CCPI pour l'Afrique Anglophone rencontrera les officiels gouvernementaux au début de ce mois-ci afin de plaider pour l'adhésion du pays au Statut de Rome..

Brigitte Suhr, directrice des programmes régionaux de la CCPI, a déclaré que “l'adhésion du Swaziland permettra de renforcer le soutien en faveur de la CPI au sein de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) et de l'Union africaine. Cela permettra de justifier la demande de voir une plus grande coopération africaine avec la CPI au moment où la coopération des Etats avec la Cour est cruciale pour son fonctionnement efficace”.

Il y a actuellement quatre enquêtes en cours devant la CPI: en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Darfour (Soudan) et en République centrafricaine. La Cour a également plusieurs situations en cours d'analyse, y compris la Colombie et la Côte d'Ivoire. Elle a émis des mandats d'arrêt dans trois des quatre situations faisant l'objet d'enquête.

Le Maroc était le pays cible de la Campagne de ratification universelle de la Coalition pour le mois d'avril 2008 et continue de l'être pour mai 2008, avec le Swaziland.

###